

# La danse s'invite au cirque

**REIMS.** Le cirque éducatif accueille chaque année plus de 30.000 spectateurs dans un des derniers cirques en dur de France, celui de Reims. Cette année, la 31<sup>e</sup> édition se déroule du 8 au 30 janvier autour du thème de la danse.

Voilà un beau projet qui n'a pas pris une ride depuis sa création il y a plus de 30 ans. Un beau pied de nez à tous ceux qui prédisaient la mort du cirque traditionnel, jugé trop vieillot, pas assez tendance. Avec son cirque éducatif, Hugues Hotier devrait encore cette année émerveiller et instruire des dizaines de milliers de petits Rémois et leurs parents. Car la spécificité de cette manifestation, qui se déroule du 8 au 30 janvier, est de ne pas se contenter de simples numéros mais bien de proposer une véritable démarche pédagogique autour du cirque.

Cette année, c'est la danse qui sera le thème central de la 31<sup>e</sup> édition du cirque éducatif. « Sous le titre « Eh bien, dansez maintenant ! », nous traitons des relations entre la danse et le cirque au cours des 240 années d'existence de celui-ci », explique Hugues Hotier, le Monsieur Loyal et créateur du cirque éducatif. Il y aura donc une forte présence de la danse. Sous des formes diverses, nous montrerons comment le cirque a incorporé la danse dans ses spectacles afin de valoriser ses numéros. Ce n'est pas la danse à la place du cirque, c'est la danse au service du cirque. »

Ce sont ainsi 21 artistes et 6 musiciens qui, durant 1h50, sous la houlette d'Hugues Hotier, proposent un spectacle enchanteur de onze numéros de cirque classique. Slave, asiatique, occidentale, toutes les cultures se croisent dans les coulisses. Les artistes se sont déjà produits sous les plus grands chapiteaux du monde. La Salima, trapéziste dans le numéro d'ouverture, a ainsi été primée au Festival de Monte-Carlo 2010. Côté pédagogique, une exposition, des DVD, des CD, des affiches, livres, maquettes sont à la disposition des enseignants. Travail sur la danse à travers le cirque, relations avec les animaux... les thèmes sont nombreux, variés.

## DES ATELIERS D'INITIATION

Si la plupart des séances sont réservées aux enfants des écoles, neuf représentations publiques sont programmées les week-ends. Il sera aussi possible pour le grand public d'approcher de près cet univers magique à travers notamment des ateliers d'initiation aux disciplines du cirque. Du 10 au 28 janvier, des séances sont ainsi proposées aux adultes et aux enfants à partir de 9 ans, animées par les artistes du spectacle. Elles permettent de découvrir et de s'initier à la pratique de plusieurs disciplines : jonglage, acrobatie, trapèze, clown... C'est aussi l'occasion de prendre conscience de



**Ci-dessus :** la famille Saabel, des artistes qui proposeront deux spectacles, un avec des chevaux et un autre avec des chiens.

**Ci-contre :** le clown Totti que l'on a notamment pu voir dans l'émission de Patrick Sébastien « Le plus grand cabaret du monde ».

la rigueur nécessaire à la réussite du spectacle et de partager les valeurs de la troupe. Deux entraînements hebdomadaires sont programmés selon les disciplines choisies : jonglage, acrobatie, fil et boule, les mardis de 17 heures à 18h30 et les mercredis de 14 à 16 heures ; diabolo, clowns et trapèze les mercredis de 16 à 18 heures et les jeudis de 17 heures à 18h30.

Un rendez-vous à ne pas manquer si vous avez encore une âme d'enfant et la petite étincelle qui brille au fond des yeux.

GRÉGOIRE AMIR-TAHMASSEB



## Pratique

### - Séances publiques

Neuf séances publiques sont programmées : dimanche 8 janvier à 15 heures, les samedis 14 janvier et 28 janvier à 15 heures, les dimanches 15 janvier, 22 janvier et 29 janvier à 14 heures et 16h30.

### - Tarifs

Adultes : 14 euros, parterre (tour de piste placé) ou 10 euros, gradins (non placé). Enfants (jusqu'à 12 ans) : 5 euros, gradins ou parterres. Adultes (groupe à partir de 20 personnes) : 7 euros, gradins.

### - Renseignements

Reims en fêtes : 03.26.82.45.66 et sur [www.reims-fetes.com](http://www.reims-fetes.com)

### - Réservation

Au Cirque, 2 bd du gal Leclerc, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17 heures. Les mercredis de 16 à 19 heures. Inscriptions aux ateliers d'initiation aux disciplines du cirque : Anne-Marie Perron 03.83.48.12.93. [anne-marie.perron@laposte.net](mailto:anne-marie.perron@laposte.net)

## « Le cirque classique est plus générateur d'émotions que le contemporain »



Hugues Hotier, le Monsieur loyal et créateur du cirque éducatif en 1975.

### Comment est née l'idée du cirque éducatif voilà plus de 35 ans ?

Hugues Hotier, créateur du Cirque éducatif. - A l'origine, en 1975, il s'agissait pour mon épouse et moi d'empêcher la destruction du cirque municipal de Douai où nous envisageait de démolir pour le remplacer par une salle « moderne ». On pensait à l'époque que le cirque était mort, qu'il n'intéressait plus personne. Nous avons voulu faire une démonstration, montrer qu'on se trompait et qu'il fallait conserver et restaurer cette architecture, l'une des dernières en France. 8.900 spectateurs la première année... la Ville de Douai a souhaité vérifier et nous a demandé de refaire un essai. L'année suivante : 12.000 spectateurs. Et, nous qui pensions apporter une preuve et nous retirer, nous sommes entrés dans une aventure qui dure encore même si, depuis 1985, nous sommes sous chapiteau dans la ville voisine (Sin-le-Noble). A noter que lorsque la Ville de Reims a fait appel à nous, en 1982, il s'agissait aussi pour la municipalité de réhabiliter son cirque municipal tombé en désuétude.

### Quel en était l'esprit ?

Très vite, nous avons été rejoints par des enseignants et l'esprit a changé : nous avons pris conscience du formidable outil pédagogique que constituait un spectacle de cirque. Nous voulions simplement faire pression sur la municipalité pour sauvegarder un bâtiment, nous avons été rappelés à l'ordre par notre conscience d'enseignants. Dès 1978, nous avons accompagné le spectacle par une action pédagogique : une exposition de matériel de cirque avec « droit de toucher ». C'est en 1981 que vos confrères du Nord ont employé à notre propos l'expression du maire de Douai de cette époque : « cirque éducatif ». Expression dont nous avons fait une enseigne déposée à l'INPI en 1984.

### 35 ans après, est-on toujours dans la même philosophie ?

Nous n'avons jamais cessé d'évoluer et de développer nos objectifs. Très vite, le spectacle est construit autour d'un thème qui lui donne cohérence et en facilite l'exploitation pédagogique. Très vite aussi il est entouré d'actions culturelles. Un « comité de suivi pédagogique », composé de professeurs des écoles et de conseillers pédagogiques rémois, rencontre les enseignants, fait remonter de l'information, analyse nos spectacles du point de vue du service rendu aux enseignants et élabore des outils. Nous nous sommes ouverts aux personnes en situation de handicap : nous les accueillons dans nos ateliers et nous proposons aux établissements qui les accueillent d'exposer les travaux qu'ils ont réalisés sur le thème du spectacle. Les familles en situation de précarité ne sont pas oubliées avec l'« Opération Petit Bonheur » qui nous permet de les inviter discrètement (billets individuels normaux).

### Le cirque traditionnel que vous défendez a-t-il encore un bel avenir ou est-ce difficile de le « vendre » aujourd'hui ?

Dans l'opposition des genres (classique vs contemporain) nous sommes convaincus que le classique est d'un plus haut niveau technique d'une part et que, d'autre part, il est plus générateur d'émotions que le contemporain, trop intellectuel. C'est ce qui explique le succès des festivals (Monte Carlo, Masy...) des grands établissements (Arlette Gruss, Pinder...) et des émissions de télévision qui font appel aux numéros de cirque (« Le plus grand cabaret du monde »...). Nous n'opposons pas la culture et le divertissement. Nous pensons que la culture commence quand le divertissement amplifie la connaissance et génère la réflexion.

PROPOS RECUEILLIS PAR G. A.-T.